

**Séance du lundi 18 décembre 2017**

Date de Convocation : mardi 12 décembre 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 39

**N° 2017.12.6b - Finances - Exercice 2018 - Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget**

**Présents :**

Jean-François DEBAT, Michel FONTAINE, Isabelle MAISTRE, Guillaume LACROIX, Françoise COURTINE, Alain BONTEMPS, Nadia OULED SALEM, Thierry MOIROUX, Claudie SAINT ANDRE, Jean-Marc GERLIER, Denise DARBON, Véronique ROCHE, Pascale BONNET SIMON, Jérôme BUISSON, Vasilica CHARNAY, Sylviane CHENE, Françoise COMTE, Martine DESBENOIT, Eric DUCLOS, Raphaël DURET, Jacques FRENEAT, Pauline FROPPIER, Charline LIOTIER, Gérard LORA TONET, Pierre LURIN, Catherine MAITRE, Fabien MARECHAL, Andy NKUNDIKIJE, Elisabeth PASUT, Laurence PERRIN-DUFOUR, Christian PORRIN, Georges RAVAT, Sara TAROUAT-BOUTRY, Jacques VIEILLE

**Excusés ayant donné procuration :**

Abdallah CHIBI à Vasilica CHARNAY, Sébastien GUERAUD à Claudie SAINT ANDRE, Oudie MEHDI à Guillaume LACROIX

**Absents :**

Julien LE GLOU, Annick VEILLEROT

**Secrétaire de séance :** Charline LIOTIER

**Rapporteur :** Jean-Marc GERLIER

**EXPOSE**

**Rappel du contexte ou de l'existant et références**

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales donne la possibilité au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

**Motivation et opportunité de la décision**

Il serait fait application de ces dispositions pour l'exercice 2018 afin de permettre le paiement des immobilisations avant le vote du budget primitif.

Il s'agit en particulier, d'immobilisations incorporelles, d'acquisitions de matériels, d'aménagements et agencements (mobilier urbain et signalisation) ainsi que des travaux sur des bâtiments.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**VU** la présentation du dossier à la commission administration générale, coordination, mutualisation / finances, ressources humaines dans sa réunion du 8 décembre 2017,

**A L'UNANIMITE des votants (37 voix)**

**AUTORISE** l'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 tels que figurant dans le tableau ci-dessous.

	<b>Chapitre</b>	<b>Montants en €</b>
<b>Ville</b>	21 « Immobilisations corporelles »	10 000,00 €
	23 « Immobilisations en cours »	357 700,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>367 700,00 €</b>

	<b>Chapitre</b>	<b>Montants en €</b>
<b>Assainissement</b>	23 « Immobilisations en cours »	144 200,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>144 200,00 €</b>

**Impacts financiers**

**En investissement** : les dépenses seront engagées avant le vote du budget primitif 2018 sur les budgets ville et assainissement, sur les chapitres figurant dans le tableau ci-dessus.